

# splc

# LE MAG

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES DE SAINT-PIERRE-LA-COUR



## PATRIMOINE

# Hippodrome du Tilleul

## Une page d' Histoire

P. 4

C'est la Rentrée !

P. 10

DOSSIER  
Histoire de l'Hippodrome  
du Tilleul

P. 14

2<sup>e</sup> édition de la  
"Faites du Sport"

- 2 EDITO
- 3 RETOUR EN IMAGES
- 4 ENFANCE / JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE
- 6 URBANISME ET CADRE DE VIE
- 8 PATRIMOINE ET VIE CULTURELLE
- 10 DOSSIER HISTOIRE DEL'HIPPODROME
- 13 URBANISME ET CADRE DE VIE
- 14 VIE ASSOCIATIVE
- 16 VIE SOCIALE ET SANTÉ
- 17 VIE MUNICIPALE
- 18 QUOTIDIEN
- 19 VOS CONTACTS
- 20 AGENDA

Magazine quadrimestriel  
d'informations municipales de la Ville  
de Saint-Pierre-la-Cour

Directeur de publication :  
Michel PAILLARD, Maire

Comité de rédaction :  
Commission communication

Rédaction : service communication,  
élus de la Ville

Crédits photo : Ville de Saint-Pierre-la-  
Cour, Michel Paillard, Freepik,

Photo couverture : Croix du Buisson  
par Michel Paillard

Maquette : Agence ARZéine

Impression : Imprimerie Morvan-  
Fouillet - Impression sur papier certifié  
PEFC et FSC en 1 250 exemplaires



## EDITO DU MAIRE

### Une Rentrée toute en sobriété

Madame, Monsieur,

Avec ce satané Covid presque disparu des radars, nous pensions l'autoroute ouverte à toutes

nos retenues,

Nous souhaitions rattraper le temps perdu et avons des projets plein la tête,

Nous étions redevenus libres et pressés de consommer, sortir et profiter.

Notre lune de miel, d'après crise sanitaire, fut de courte durée.

Une autre infortune s'étant invitée au bal des désillusions.

Manques de fournitures, retards de livraisons, plannings surchargés, difficultés de recrutement...

À priori rien d'alarmant,

Emprunter ne coûtait pas cher et, comme nous avons déjà attendu deux ans, nous étions devenus patients.

Même si l'inflation pointait son nez, nous nagions en eau claire, accompagnés d'une vigoureuse croissance économique.

Et voilà que de nouveaux nuages vinrent assombrir les prédictions les plus optimistes.

Patatras, on éteint les lampions, la fête est finie.

S'éclairer, se chauffer, se nourrir, se déplacer, emprunter...tout devient plus compliqué.

On assiste, impuissants, à une aggravation de l'inflation à l'échelle mondiale.

À ce jour, il n'est pas de revalorisation salariale qui puisse compenser la forte hausse des prix.

Notre « quoi qu'il en coûte » aura un coût. À coup sûr.

Ne sommes-nous pas à l'aube d'autres difficultés ?

Nous ne pouvons ignorer l'impact que ces bouleversements auront sur nous.

En attendant de tordre le cou à cette spirale négative,

Nous ne pouvons pas faire comme si de rien n'était et tout attendre de l'Etat Providence.

Concernant notre chère commune, sachons garder confiance et sérénité,

Si même la gestion financière de notre ville est jugée saine, nous envisageons placer cette rentrée sous l'angle de la sobriété.

Dès septembre, nous nous pencherons attentivement sur nos dépenses courantes, nous les analyserons et, prendrons toute mesure favorisant la maîtrise de nos coûts.

Nous poursuivrons nos investissements après en avoir défini les tolérances, et ce sans entacher notre avenir.

Comme une note optimiste dans ce concert d'inquiétudes,

La juste prétention de ce magazine est de vous inviter à parcourir les nouveaux messages de vos élus, visionner les images qui ont révélé votre dynamisme estival, lire les projets qui nous mobilisent, noter quelques dates et recommandations.

Avec lui,

J'ai l'insigne honneur de vous conter l'Histoire d'hommes et de femmes qui ont su mettre leur passion de « l'athlète cheval » au service du patrimoine de notre belle ville.

Le tout comme une saine et fraîche respiration offerte à chacun.

Bien à vous.

**Michel PAILLARD,**  
Maire



11 JUIN :  
KERMESSE DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME



18 JUIN :  
COMMÉMORATION DE L'UNC



18 JUIN :  
FÊTE COMMUNALE



25 ET 26 JUIN :  
3<sup>E</sup> COURSE NATURE LAFARGE



26 JUIN :  
FÊTE DE L'ÉCOLE JULES FERRY



15 JUILLET :  
PASSAGE DE LA CARAVANE DU SPORT



19 JUIN ET 14 JUILLET :  
COURSES HIPPIQUES



14 JUILLET:  
PRÉSENTATION DE VÉNERIE



## Sophie CHAUVIGNÉ

Adjointe déléguée à la politique de la jeunesse et à la vie scolaire

L'été a été riche en nouveautés.

Les jeunes Pierrot-Courtois de 12 à 17 ans ont investi la Salle des Meuniers qui accueille désormais l'Espace Jeunes. Ils ont pu bénéficier d'un programme d'animations dans lequel chacun a trouvé son compte. La journée à Paris a ravi le groupe, enchanté de visiter la Capitale.

L'Accueil de Loisirs, pour les 3/11ans, a ouvert ses portes pour tout l'été, répondant ainsi aux besoins des familles. Ce fonctionnement trouve toute sa place et laisse envisager la pérennité de cette ouverture estivale. Les camps ont également trouvé leur public et les enfants ont pu profiter à leur rythme des activités proposées.

En ce début d'année scolaire, permettez-moi de vous souhaiter, élèves, parents et l'ensemble du personnel éducatif, une belle Rentrée des classes.

Que cette année permette à chaque étudiant de s'épanouir dans la voie qui est la sienne.

### RETOUR EN IMAGES

## DU CÔTÉ DE L'ESPACE JEUNES



Sortie karting à Laval le 13 juillet



Journée à Paris le 29 juillet



Séjour Extrême en Suisse Normande

## DU CÔTÉ DE L'ACCUEIL DE LOISIRS



Début de saison festif à l'Accueil de Loisirs



Camps pour les 8 - 10 ans



Journée au Parc Astérix le 15 juillet

## GROUPE SCOLAIRE JULES FERRY : DEUX NOUVELLES DIRECTIONS

En juin dernier Justine Barbereau, directrice de l'École élémentaire et Romuald Kerdravat, directeur de l'École maternelle ont fait leurs adieux à Saint-Pierre-la-Cour.

Ce sont Eline Trottier pour l'élémentaire et Alice Marrot pour la maternelle qui reprennent le flambeau pour ces directions.

Sophie Chauvigné s'associe aux élèves et aux parents pour leur souhaiter la bienvenue dans notre commune.



De gauche à droite : Justine Barbereau, Eline Trottier, Alice Marrot et Romuald Kerdravat

### EN BREF

#### ÉLODIE CHAUDET BACHELIÈRE PRIMÉE



Rencontre entre Élodie Chaudet, Sophie Chauvigné et Guillaume Chevrollier

Félicitations à Elodie Chaudet, jeune Pierrot-Courtoise qui a obtenu son bac avec mention Très bien et la meilleure moyenne de Mayenne.

Pour l'occasion, la Municipalité a salué cette brillante performance en lui remettant un chèque cadeau culturel : "Je suis fière de recevoir ce présent qui vient saluer mon travail" a indiqué la jeune fille.

Elodie est bien connue des usagers de la Médiathèque où elle effectue des permanences en tant que bénévole.

Elle rejoint cette année les bancs de la Sorbonne, à Paris pour effectuer une double Licence en Droit et Sciences Politiques.

La Municipalité reste à l'écoute des préoccupations des étudiants Pierrot-Courtois et les invite à se rapprocher de ses services pour toute question.

## SUCCÈS DU DISPOSITIF " ARGENT DE POCHE "

Durant l'été, douze jeunes Pierrot-Courtois.es ont bénéficié du dispositif de Laval Agglomération "Argent de poche".

Ce dispositif, destiné aux jeunes de 16 à 18 ans, est l'occasion de participer à des chantiers éducatifs de loisirs pour améliorer le cadre de vie de leur commune, contre une rémunération.

À raison de 3 heures par jour, durant une semaine, chacun a rempli différentes missions sur la commune aux côtés des agents des différents Services comme :

- peinture du mobilier urbain au Pumptrack,
- aide logistique aux Nuits de la Mayenne,
- rafraîchissement des équipements sportifs,
- aide au déménagement des salles de classe de l'École Notre-Dame en vue des travaux estivaux,
- préparation de la rentrée dans les salles de classe de l'École Jules Ferry.

Le dispositif sera reconduit l'été prochain.

Les inscriptions se font de janvier à mars. Toutes les modalités seront communiquées en janvier 2023.



# 3 questions à...



## Alexis SAUVAGE

Adjoint délégué à la gestion des infrastructures

Qu'est-ce qui vous a amené à modifier les conditions de circulation rue de Bretagne ?

Courant 2021, nous avons constaté depuis plusieurs mois que la vitesse de circulation dans cette rue posait un problème de sécurité routière important. Nombre de riverains nous avaient fait part de leurs inquiétudes à ce sujet.

Qu'avez-vous mis en place pour parer à cette vitesse excessive ?

Dès début décembre 2021, nous avons mis en place des aménagements de sécurité provisoires dans ces rues, au moyen de baliroads (blocs plastiques rouge et blanc et du marquage au sol). Ces aménagements ont pour but de faire ralentir les véhicules, en créant un effet de chicane grâce à des poches de stationnement. Cette expérimentation a duré quatre mois durant lesquels les riverains étaient invités à partager avec nous leurs constatations sur les effets de cette phase de test.

A l'issue de cette période, nous avons dressé un bilan positif de ces aménagements qui ont permis de ralentir la vitesse des véhicules. Nous avons donc pris la décision de pérenniser ce dispositif en matérialisant ces chicanes et en traçant au sol de nouvelles places de stationnement. La vitesse ayant été abaissée à 30 km/h, un radar pédagogique a même été installé afin de sensibiliser les automobilistes.

Quels enseignements avez-vous tiré de cette démarche ?

Nous souhaitons étendre cette démarche car la problématique de la vitesse excessive est malheureusement constatée sur l'ensemble de la commune.

Le radar pédagogique sera déplacé sur l'ensemble de la Ville pour sensibiliser les automobilistes à cette problématique.



## DU CÔTÉ DES TRAVAUX



Aménagement du parking rue du Moulin



Rue du Maine

### EN BREF

## RÉDUCTION DES DÉCHETS

Laval Agglomération souhaite doter 50% des foyers d'une solution de compostage, à l'horizon 2026.

A cet effet, quel que soit votre lieu d'habitation, elle met **gratuitement** à disposition des habitants le matériel de compostage (composteur individuel, lombricomposteur, composteur collectif en pied d'immeubles) et accompagne les candidats par la formation et le suivi de la pratique.

Pour réserver votre composteur ou vous inscrire à une session de formation : [www.agglo-laval.fr](http://www.agglo-laval.fr)



## Virginie LEGROUX

Adjointe déléguée aux bâtiments communaux

### UNE AGENCE POSTALE COMMUNALE BIENTÔT EN SERVICE

Au cours de l'année 2021, la municipalité avait été informée de la volonté du groupe « La Poste » de réorganiser ses services. Trois options étaient alors envisageables pour Saint-Pierre-la-Cour :

- une (nouvelle) réduction des horaires d'ouverture au public,
- la fermeture définitive du Bureau de Poste actuel,
- la création d'une Agence Postale Communale.

Avec la volonté municipale de maintenir un service public postal auprès de ses administrés, les élus ont décidé d'intégrer une partie essentielle des services de la Poste au sein des services rendus à la population.

Ainsi, après avoir signé une convention avec le Groupe « La Poste » et avoir procédé au recrutement nécessaire, une Agence Postale Communale va ouvrir dès le 8 novembre 2022 dans les locaux de la Mairie.

Afin de préserver la qualité des services que nous devons rendre, un accès spécifique va être mis en place par l'arrière de celle-ci. Pour faciliter l'orientation de chacun, une signalétique sera prochainement mise en place vers cette nouvelle Agence Postale dont l'accueil sera totalement indépendant de celui de la Mairie.

A cet effet, des travaux d'aménagement et d'agencement des actuels locaux vont être effectués d'ici la fin de l'année pour faciliter l'accueil du public et offrir aux agents des locaux plus fonctionnels. Ces travaux pourront occasionner des désagréments pour lesquels nous vous prions d'être compréhensifs.

En ce qui concerne les horaires d'ouverture de notre Agence Postale Communale, nous essaierons de prendre en considération les ouvertures des autres agences postales voisines, afin de proposer une continuité d'ouverture sur le secteur. Dès que possible, de plus amples informations seront apportées, tant en ce qui concerne les horaires d'ouverture, que les services postaux assurés.

Une réflexion est en cours sur la réhabilitation du bâtiment occupé par l'actuel Bureau de Poste.



## URBANISME

### MÉTAMORPHOSE

Avec la commission et les agents des Services Techniques de la commune, nous poursuivons la transformation des giratoires de Ville. À l'occasion de la Fête communale, le rond-point de la Trémie a pris des airs de vacances. Chaque événement communal sera ainsi mis à l'honneur sur les différents carrefours de la commune au fil de l'année. Nous ne manquerons pas de partager ici ces métamorphoses.



AVANT



APRÈS

PATRIMOINE

## JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : PREMIÈRE ÉDITION PIERROT-COURTOISE

Les 17 et 18 septembre 2022, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine auxquelles la Ville s'associe pour la première fois, un circuit de découverte des niches votives du centre bourg de Saint-Pierre-la-Cour vous est proposé.

### Qu'est-ce que cet événement ?

Les Journées européennes du patrimoine, initiative conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne depuis 1999, sont des événements culturels participatifs parmi les plus célèbres et partagés par les habitants et les visiteurs d'Europe.

Plus de 70 000 événements organisés chaque année contribuent à faire prendre conscience de la valeur de ce patrimoine commun et de la nécessité de le conserver pour les générations présentes et futures.

Lors de ce week-end, de nombreux monuments historiques et édifices culturels ouvrent leurs portes pour des visites inédites et gratuites ou à tarif réduits. De plus, des animations, démonstrations, promenades, représentations et autres événements culturels sont organisés pour mettre en valeur le patrimoine.

### Que va-t-il se passer à Saint-Pierre-la-Cour ?

Vous serez invités à lever les yeux et à partir à la découverte du patrimoine Pierrot-Courtois.

Un circuit à la découverte d'une partie des niches

votives du centre bourg de Saint-Pierre-la-Cour est organisé pour flâner et observer le patrimoine architectural de notre commune. Certaines façades pourraient vous surprendre.

Une sélection de dix niches votives est à découvrir tout au long de ce parcours. Un bulletin de participation indiquant le circuit sera mis en ligne à compter du 16 septembre sur le site internet de la Ville. Il sera également disponible en Mairie et à la Médiathèque. Il s'agira de bien noter les numéros correspondant aux photos.

Tirage au sort organisé le dimanche 18 septembre à l'issue d'un tour de circuit commenté (cf. page 20).

Il récompensera les participants ayant trouvé toutes les niches.



RETOUR EN IMAGES

## LES NUITS DE LA MAYENNE

Dans le théâtre de verdure de l'Hippodrome de Saint-Pierre-la-Cour, les tribunes affichaient complet ce mardi 9 août pour la représentation de « La Dame de chez (Céline) Maxim » dans le cadre du festival des Nuits de la Mayenne. Après avoir débuté la soirée par une visite





## FÊTONS L'ORTHOGRAPHE

Nous ne sommes plus à un paradoxe près. À l'heure des SMS et autres tweets, on sait les Français très attachés à leur patrimoine linguistique, et de plus en plus nombreux à se remettre à la dictée.

Pour les uns, c'est une manière de retrouver leur âme d'enfance et faire ressurgir des souvenirs d'école... Pour d'autres, c'est l'occasion d'enrichir leurs connaissances, de rencontrer des gens ou tout simplement se tester...

Alors pourquoi ne pas tenter l'expérience ?

La Dictée, est une discipline qui enchante les amoureux des mots, et ceux qui aiment se confronter aux difficultés de notre langue.

Jeunes et moins jeunes, loin du carcan scolaire, retrouvons-nous et, amusons-nous autour des mots.

Venez tester votre orthographe en toute décontraction. N'ayez pas peur.

La Médiathèque Jean-Paul Kauffmann, avec le soutien de la Mairie de Saint-Pierre-la-Cour organisera le vendredi 21 octobre 2022 à partir de 20h, à la salle Saint-Charles, une Dictée Pierrot-courtoise.

Ce concours se fera sur inscriptions (nombre de places limité), sera gratuit et ouvert à tous (à partir de 12 ans).

Les bulletins d'inscription, les horaires et le règlement intérieur seront prochainement mis à disposition de tout(e) candidat(e).

En préambule :

Le concours prévoit deux catégories : une première catégorie de 12 à 18 ans et une seconde catégorie au-delà de 18 ans

Les trois premiers de chacune des catégories recevront un prix.

Le décompte des points se fera par demi-fautes selon un barème établi par le correcteur.

Les copies, anonymes, devront être écrites à l'encre bleue ou noire, et les mots corrigés devront être rayés et réécrits entiers en interligne au-dessus du mot corrigé.

Des informations complémentaires seront bientôt disponibles auprès du secrétariat de mairie, de la médiathèque et sur notre site internet.

Il se murmure que la lecture pourrait être faite par une personnalité mayennaise.

### Pratique

Médiathèque Jean-Paul Kauffman

18 rue des Provinces

02 43 37 53 06

**Horaires d'ouverture**

Mardi et vendredi 16h30-18h30

Mercredi 14h-18h

Samedi 10h-12h

commentée de l'Hippodrome des Tilleuls par Michel Paillard, la Compagnie vendéenne *Le Menteur Volontaire* a emmené le public dans son univers loufoque et décalé autour du texte de Georges Feydeau revisité.

« Sans l'investissement des bénévoles, élus et agents,

ces délicieux moments n'auraient pas été possibles et je les en remercie. Fédérer, mobiliser autour d'un tel évènement nous donne l'envie de poursuivre dans le développement de rendez-vous culturels à l'image de cette soirée » a souligné Michel Paillard.



# Si l'Hippodrome du Tilleul m'était conté...

En cette année 2022, s'il nous fallait citer un espace pierrot-courtois qui aura ravi ses visiteurs d'un jour, à n'en pas douter, l'Hippodrome du Tilleul obtiendrait une légitime reconnaissance.

Quelques dates :

- 19 juin 2022, inauguration d'un nouveau bâtiment d'accueil en ouverture du bal des courses devant un public nombreux et, sous un soleil persistant,
- 26 juin 2022, une première pour les familles et les enseignants, à l'occasion de la fête de l'École Jules Ferry,
- 14 juillet 2022, nouvelle réunion hippique au cours de laquelle un spectacle de vénerie a séduit un public de connaisseurs.
- 09 août 2022, les Nuits de la Mayenne et Feydeau en représentation théâtrale.

Il n'en fallait pas plus pour nous convaincre de consacrer un « papier » en l'honneur de ce lieu, disons, un peu "particulier" souligne Michel Paillard, Maire et délégué à la Culture

## La Presse locale, merveilleuse machine à remonter le temps

Dès 1910, le journal « La Mayenne » communiquait déjà sur l'Hippodrome de Saint-Pierre-la-Cour et ses courses de chevaux, sous l'égide alors de la Société des Courses de Saint-Ouen-des-Toits.

Le 30 août 1910, nous apprenions que la pluie avait découragé les spectateurs, que la famille Saminn-Guichard<sup>(1)</sup> était absente pour cause de deuil, que le sénateur d'Elva avait fait le déplacement et, que l'ambiance était assurée par la musique municipale de Vitré.

Le 16 août 1928, la fête locale des 26 et 27 du même mois (un dimanche et un lundi) proposait, dès 8h30 le 26, un grand raid hippique de 18 kilomètres doté de 1 000 Francs de prix, suivi à partir de 13h45 des courses de chevaux à l'Hippodrome du Tilleul.

Le tout entrecoupé d'un cross cyclo-pédestre de 5 kilomètres.

Son nom, l'Hippodrome du Tilleul (et non pas des Tilleuls) le tient tout simplement de l'identité du hameau sur lequel cet espace naturel fut valorisé.

La Société des Courses de Saint-Pierre-la-Cour est née en 1929 et, la première édition des courses, organisée sous sa présidence, eut lieu le 31 août 1930.

Étaient présents à l'occasion de cet événement : Monsieur le préfet de la Mayenne et son chef de cabinet, le procureur de la République, Monsieur le Marquis de Vaujuas Langan, Conseiller général, le premier adjoint du Maire de Laval, des conseillers d'arrondissement et des propriétaires de chevaux réputés.



Course d'officiers et de sous-officiers

<sup>(1)</sup> Monsieur Louis Saminn-Guichard, à la fois chef d'industrie, maire de Saint-Pierre-la-Cour pendant 39 années (1896 à 1935), sera nommé Chevalier de la Légion d'honneur.

<sup>(2)</sup> Messieurs Léon, Louis et Charles Saminn, tous enfants de Monsieur et Madame Louis Saminn-Guichard, décédés jeunes, dont la sépulture, dite des « colonnes brisées », est facilement reconnaissable dans le cimetière de Saint-Pierre-la-Cour.

<sup>(3)</sup> Emile Barrier, notable et descendant de la famille Depestaire, a notamment offert les tribunes à la Société des Courses.

En parcourant le programme des 7 courses prévues, deux courses particulières ont attiré l'attention du public : le prix « Maréchal Foch » et le prix « Léon, Louis et Charles Saminn »<sup>(2)</sup>.

Ces deux cross militaires, peu connus dans la contrée, voyaient s'affronter les meilleures cravaches d'officiers et sous-officiers. C'est à cette occasion que fut inaugurée la fameuse « butte de cavalerie ».

Dès 1931, deux dates sont inscrites au calendrier des festivités hippiques : le 26 avril et le 30 août.

Toujours avec un Cross-Country des Officiers à l'affiche (avec 14 partants) et cette fois-ci, avec l'heureux soutien de l'Administration des Chemins de Fer de l'Etat qui aménagea les horaires de train en provenance de Rennes et du Mans.



Groupe d'officiers sur le parcours de cross-country

## La desserte de la commune, un sujet crucial

Un exemple : l'express 505 en provenance de Paris s'arrêtera exceptionnellement en gare de Saint-Pierre-la-Cour à 13h40, le 26 avril 1931, pour y déposer les voyageurs se rendant aux courses.

Dans le même temps, le maire prendra un arrêté (toujours en vigueur à ce jour) aux termes duquel les voitures automobiles et hippomobiles qui se rendront à Saint-Pierre-la-Cour sans s'arrêter à l'Hippodrome du Tilleul, devront, le 31 août 1931 entre 13h et 18h, emprunter la route de Port-Brillet, Launay-Villiers, Saint-Pierre-la-Cour.

En 1932, les courses auront lieu le 10 avril et le 26 août et verront s'affronter pour la première fois, dans le département de la Mayenne, les écoles militaires supérieures de guerre.

Messieurs Emile Barrier<sup>(3)</sup> (président d'honneur) et Saminn-Guichard (président) sont remerciés pour avoir amélioré l'hippodrome et construit des tribunes.

En 1933, un service de cars de luxe est spécifiquement mis en place par la société TED de la Mayenne (départ de Laval).

En 1934 (5<sup>e</sup> édition), 3 dates au planning, les 11 mars, 18 mars et 26 août. Un record, encore aujourd'hui non égalé, sera celui du nombre de participants lors de la journée du 18 mars avec 116 chevaux (49 pour les 2 courses de trot, 15 pour la course de galop, 33 pour les courses d'obstacles et 19 pour les courses inter-écoles militaires). En 1935, toujours 3 dates (14 avril, 7 juillet et 25 août) et des nouveautés : 110 000 Francs (de l'époque) de prix, de nouveaux aménagements, l'accueil d'autocar de plus de 20 places et la présence de quêteuses au bénéfice de la Croix Rouge Française. De 1936 à 1939, les réunions se déroulent sur les mêmes formats que précédemment.

De 1940 à 1975 nous ne disposons que de très peu d'informations et d'archives.

En 1976, un évènement fâcheux :

Un fort vent d'Est s'engouffre dans les tribunes en bois de l'hippodrome et les renverse sur le chemin.

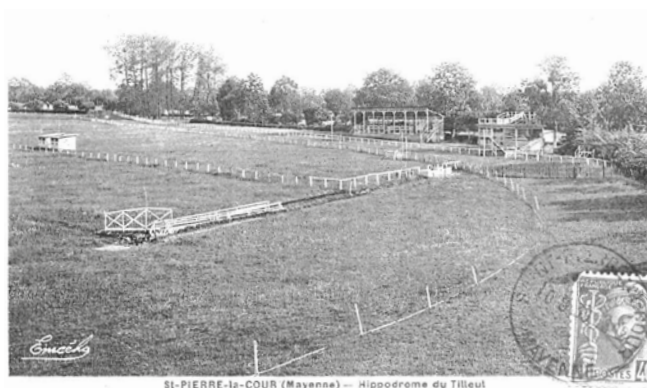
Vingt ans plus tard (1996, 1998 et 1999), la municipalité se porte acquéreur du terrain de l'Hippodrome du Tilleul, de la « butte de cavalerie » et participe à la création d'une nouvelle piste et multiples autres travaux.

Aujourd'hui, on parle d'une superficie de 12 hectares en proximité de centre bourg.

Le parcours de cross d'une distance de 4 250 mètres compte 7 obstacles, parmi lesquels : le chapeau de gendarme, un bull finch, le talus landais, un fence, le parc à mouton et la fameuse « butte de cavalerie ».

À partir des années 2000 et jusqu'à peu, il n'y eut plus qu'une seule journée consacrée aux courses sur l'Hippodrome du Tilleul.

En 2009, la Société des Courses souffle ses 80 bougies. 2012, le célèbre driver, Jean-Michel Bazire répond à l'invitation et participe à quelques courses.



## Une aventure humaine



Inauguration de nouveaux locaux, le 19 juin 2022

Nous ne pourrions poursuivre sans évoquer le courage et l'investissement d'hommes et de femmes qui, depuis le début de cette histoire, ont toujours voulu et su partager

leur passion au service du plus grand nombre.

Parmi ces personnes on pourra citer la famille Saminn-Guichard, Messieurs Emile Barrier, Amédée et Serge Trochon, Henri Desmontils, Alain Desmontils, Bernard Desmontils et aujourd'hui Olivier Desmontils. Tous ont contribué à donner ses lettres de noblesse à la fois à l'institution de la Société des Courses de Saint-Pierre-la-Cour et du terrain de jeu hippique.

Il convient également de saluer cette longévité comme une juste récompense du formidable dévouement de nombreux bénévoles et de l'indéfectible soutien de personnalités et d'entrepreneurs locaux.



Dérobade à la butte de cavalerie

## A propos de la "Butte de cavalerie"

On lit parfois, on entend souvent, l'expression : la «butte de la cavalerie» !!!

Il faut bannir le « la ».

L'expression «butte de cavalerie» est née de la compétition entre cavaliers militaires venant de différentes écoles de guerre, qui se déroulèrent entre 1930 et 1939, dans le cadre de cross-country incluant passage par la fameuse butte.

La «butte de cavalerie» est constituée de terre et matériaux en provenance de la petite carrière située derrière l'actuelle buvette.

En aucun cas il serait envisageable d'imaginer une «butte» en l'honneur d'un régiment de cavalerie chargeant l'ennemi.

## TERRE D'ÉLEVAGE

Enfin, clôt ce chapitre consacré à l'Hippodrome du Tilleul sans parler des principaux acteurs que sont les chevaux, serait irrespectueux.

Saint-Pierre-la-Cour est une terre d'élevage équin et la « Maison Desmontils » a vu naître, à la Cocherie, d'authentiques champions parmi lesquels :

- AXIUS : trotteur français né en avril 1966, gagnant en 1974 et 1975 du Grand Prix de France et qui fut deux fois second (également en 1974 et 1975) du Prix d'Amérique;
- DÉESSE NOIRE : récente gagnante de Grand National du Trot à Laval le 8 juin 2022;
- Et sans compter les QUECASTLY (né en 1982), NUSSADUA (né en 2001), RIQUEWIHR (né en 2005), PADDY DU BUISSON (né en 2003)...

C'est aussi une terre d'accueil qui a vu grandir :

- RÊVE D'UDON : trotteur français né en 1983, 33 victoires et notamment lauréat du Championnat du monde aux États-Unis et du Prix du Cornulier en 1989;
- ARCADIA : trotteur français né en 1988 qui comptera 13 victoires au compteur et 12 places de second (dont le Prix du Cornulier en 1996)... et de nombreux autres.

Ce n'est donc pas pur hasard que tout cela.

Axius



Rêve d'Udon



Déesse Noire



# AUPRÈS DE MON ARBRE

*Une ode en hommage à notre saule pleureur centenaire disparu ce 25 juillet 2022*

Auprès de mon arbre  
J'étais en harmonie avec la nature,  
J'étais rassuré de le voir là, debout,  
puissant et garant de la survie du genre  
humain.

Mon arbre était lumière et source de vie.  
Il purifiait, parfumait et rafraîchissait l'air  
à sa façon,  
Son absence et c'est l'anéantissement  
d'espèces animales.  
Ses feuilles et ses racines entretenaient  
et renforçaient notre sol et ses  
profondeurs.  
A l'ombre de mon arbre, je me réfugiais  
et, je me prenais à rêver.  
Mon arbre, il me soutenait et m'élevait.

Face aux défis qui nous attendaient,  
Il était notre plus sûr allié pour préserver  
la vie sur terre et lutter contre le  
changement climatique.  
Malheureusement,  
Il est des moments douloureux où,  
Fort d'un âge avancé,  
Mon arbre et moi,  
N'avons pas eu d'autre choix que de  
nous séparer,  
À regret,  
Merci à toi de nous avoir accompagnés  
si longtemps.

« Apprendre à mourir pour peut-être  
mieux renaître prochainement ».

*Michel Paillard*



# PRÉSERVATION DE L'EAU : CHAQUE GESTE COMPTE



Avec nos  
fleurs fanées,  
nos arbres  
dénudés et  
brunis, les  
feuilles qui  
craquent  
sous nos  
pieds, on se  
croirait en

automne. Et pourtant, nous sommes encore en été !

Le ciel est sec, les sols sont craquelés, les réserves  
d'eau s'amenuisent... Après un hiver et un printemps  
trop secs, nous avons démarré l'été avec des niveaux  
de nappes phréatiques anormalement bas. Se sont  
ajoutés à cela une saison estivale caniculaire et une  
absence de pluie durable.

Laver sa voiture, remplir sa piscine ou arroser son  
jardin, sont des gestes certes anodins, mais qui, en  
cette période particulière prennent une toute autre  
importance.

Le seuil de crise a été déclenché sur notre territoire  
en août dernier, occasionnant de nombreuses  
restrictions et interdictions. Il est nécessaire de  
continuer à limiter notre consommation d'eau  
potable aux besoins essentiels que sont l'hydratation,  
l'alimentation et l'hygiène.

### Que pourrions-nous envisager ensemble ?

Par exemple et, au regard de la surface de toitures  
de l'ensemble de nos bâtiments et ouvrages publics,  
ne pourrions-nous pas réfléchir à la récupération  
de nos eaux de pluies, leur mode de stockage, leur  
utilisation possible, la technique de redistribution ?

En abordant le sujet de l'eau, nous pourrions  
également penser à la place de l'arbre dans notre  
espace de vie, aux gestes qu'il conviendrait d'adopter  
ou transmettre...

### ALLONS PLUS LOIN

Consciente des enjeux liés au réchauffement  
climatique, l'équipe municipale envisage la création  
d'un groupe de travail associant à la fois les élus, des  
entrepreneurs, les associations, les administrés, les  
services municipaux... à l'échelle de notre ville.

### Pourquoi ne pas en faire notre crédo ?

Si vous souhaitez participer à cette démarche  
citoyenne, nous vous invitons à vous rapprocher des  
services de la Mairie ou solliciter tout rendez-vous  
avec Monsieur le Maire.



## Pierre FÉRANDIN

Adjoint délégué aux finances et à la vie associative

Le projet d'extension du gymnase voit le jour, offrant la possibilité pour la commune d'accroître sa capacité d'accueil pour la pratique sportive. Accompagner la dynamique associative est un engagement fort porté par l'équipe municipale. Nous faisons au mieux pour répondre aux besoins de nos associations et leur permettre de se développer. Cette deuxième édition de la "Faites du Sport" en est un exemple.

## "FAITES DU SPORT" : 2<sup>E</sup> ÉDITION

Saint-Pierre-la-Cour rehausse ses baskets pour la 2<sup>e</sup> édition de la "Faites du Sport" les 9, 10 et 11 septembre !

Cette année, c'est l'athlète Pierrot-Courtoise Lou-Anne Jollivet qui est la marraine de cette nouvelle édition.

Du vendredi soir au dimanche soir, le sport, dans sa diversité, sera mis à l'honneur, il y en aura pour tous les goûts, pour tous les âges. Cet événement entend montrer que le sport c'est avant tout du vivre-ensemble.

Par cette manifestation, l'occasion est aussi donnée à des personnes ne résidant pas sur notre belle commune de venir la découvrir avec ses nombreux atouts ; l'attractivité par le sport !

### Vendredi 9 septembre


- Match de Volley - ASPTT Laval - Marpiré - 20h30 au Gymnase

### Samedi 10 septembre



- Défi collectif : course en relais « Tout Saint-Pierre Court ! » de 9h à 18h30 au Stade municipal - sur inscription auprès de la Mairie  
Chaque coureur s'inscrit sur un créneau de 20 minutes pour réaliser une boucle de 3 km. Les bénéficiaires de ce défi iront au profit de l'association « Touche pas à ma vie » qui lutte contre le harcèlement scolaire.
- Portes ouvertes des associations sportives de 10h à 14h au Gymnase
- Braderie « Videz vos vestiaires de sport » de 10h à 14h - Parking du Gymnase - Participation gratuite sur inscription auprès de la Mairie  
Pour vendre ses équipements/affaires de sport ou s'équiper à petit prix !
- Initiations et démonstrations de rollers et trottinettes de 10h à 12h et de 14h à 17h - sur la Piste de rollers et au Pumptrack par les « Pierrot Rollers » et « Rool ma Poule ».



- « Les Bolides en draisienne » de 11h45 à 12h15 sur la Piste de rollers  
Course de draisienne pour les petits bolides jusqu'à 5 ans ! 

- Initiation à l'athlétisme de 14h à 18h au Stade municipal avec « Courir à Port Brilllet »
- Spectacle de danse de 19h à 19h45 au Stade municipal par la Cie DTB & Flying Cat

### Dimanche 11 septembre

- « Tout Saint-Pierre Marche »  
3 Départs de l'Hippodrome des Tilleuls :  
9h30 pour 14 kms / 10h pour 7 kms / 10h45 pour 5 kms
- Balade VTT  
Le Maire fera découvrir les sentiers de la commune aux amateurs de VTT à travers une balade d'une vingtaine de kilomètres.  
Départ 9h30 - Hippodrome des Tilleuls à partir de 15 ans
- Tournoi de basket d'équipes loisirs de 13h30 à 17h au Gymnase

Un événement sportif et festif, à partager en famille et entre amis !

Retrouvez le programme complet sur  
[www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)  
Gratuit et ouvert à tous

## DÉBUT DES TRAVAUX D'EXTENSION DU GYMNASÉ

En dépit d'un contexte économique qui a complexifié la préparation de ce projet, les travaux en vue de l'extension du gymnase et la création d'un terrain de tennis extérieur viennent de débiter.

"Disposer d'un équipement adapté spécifiquement à la pratique du tennis était une attente que notre association portait depuis plus de 10 ans. Cette extension va nous permettre de nous développer et de répondre aux attentes de nos licenciés." indique Denis Pannetier, Président du Tennis Club de Saint-Pierre-la-Cour.

La fin des travaux devra pour autant attendre avril 2023, la résine du sol ne pouvant être posée en températures hivernales. D'ici là, 4 mois de travaux vont s'engager.

Suivez l'avancée des travaux sur  
[www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)



## ASSOCIATIONS

### DU NOUVEAU DU CÔTÉ DES ASSOCIATIONS



Un club de basket vient de voir le jour à Saint-Pierre-la-Cour : "**SPLC Basket**". Né de l'envie de renouer avec la pratique du basket en loisirs, cette nouvelle association vient d'être créée . Présidée par Katheline Théard, elle se réunira chaque lundi soir à 20h pour les entraînements.

Autre nouveauté en cette reprise des activités, le club de Football de Saint-Pierre-la-Cour évoluera sous le nom d'USSPB (Union Sportive Saint-Pierre Port-Brillet) suite à sa fusion avec le Club de Port-Brillet.



## EN BREF

La commission Vie associative a sollicité Julien Paillard pour la réalisation de logos en direction des associations communales. A ce jour, le football, le basket, Esprit danse et le volley ont pu profiter de son talent.

Merci à lui pour cette belle action bénévole !



## Monique LEBOSSÉ

Conseillère municipale et Vice-Présidente du CCAS

Nous restons mobilisés plus que jamais pour venir en aide aux personnes en situation de précarité ou d'isolement. Les fortes chaleurs de cet été et le contexte sanitaire nous amènent à actualiser nos contacts pour être au plus près de chacun.

Afin de rompre l'isolement et d'avoir le plaisir de se retrouver en toute convivialité, nous avons plaisir à préparer pour les plus âgés deux temps forts en cette fin d'année avec le repas des aînés et un Goûter de Noël.

## RECENSEMENT DES PERSONNES VULNÉRABLES

Le recensement des personnes âgées, handicapées ou isolées, particulièrement vulnérables est indispensable, dans le cadre de la prévention des risques exceptionnels (en cas d'intempéries ou de plan d'urgence), pour une intervention efficace et ciblée des services sociaux.

Le CCAS de Saint-Pierre-la-Cour a pour mission de recenser les personnes vulnérables et d'assurer la mise à jour des données collectées. Le registre des personnes vulnérables est un registre nominatif et confidentiel. Il comporte des informations relatives à l'identité, l'âge, l'adresse, les coordonnées téléphoniques et les personnes à prévenir en cas d'urgence.

L'inscription dans ce registre est facultative et nécessite une démarche volontaire. Toute personne se sentant en situation de fragilité peut demander son inscription au registre :

- les personnes âgées de 65 ans et plus,
- les personnes âgées de plus de 60 ans inaptes au travail,
- les adultes handicapés ou isolés.

Un tiers peut également se charger de l'inscription (parent, médecin traitant, service d'aide ou de soins à domicile). L'inscription sur le registre est opérée à tout moment en complétant le formulaire téléchargeable sur le site internet de la Ville ou en contactant la Mairie.

La Ville invite les personnes concernées à s'inscrire sur le registre ou à actualiser les données les concernant si leur inscription est déjà réalisée. Cette inscription sur ce registre est facultative et révoquée à tout moment en en faisant la demande auprès des services de la Mairie.

### EN BREF

#### REPAS DES AÎNÉS



Vous souvenez-vous ce 3 octobre 2021, de ce repas et de cette animation qu'ensemble nous avons partagés ? Cette année, retrouvons-nous le 2 octobre 2022 à la salle polyvalente avec nos amis de Launay-Villiers.

Un nouveau thème, un nouveau menu, une nouvelle animation vous seront proposés.

Tous nos aînés concernés viennent de recevoir une invitation à retourner en Mairie pour réserver leurs places.

#### GOÛTER ET COLIS DE NOËL

La formule ayant séduit l'année dernière, le traditionnel Goûter de Noël est renouvelé le 2 décembre 2022 à partir de 15 heures à la Salle des Meuniers.

Nous profiterons de ce moment convivial pour remettre à chacun des invités son colis de Noël. Une invitation sera prochainement adressée à tous nos aînés âgés de 75 ans et plus.

#### Contact

22 rue des Provinces

02 43 01 80 12

[www.saintpierrelacour.fr](http://www.saintpierrelacour.fr)



## GUILLAUME CHEVROLLIER, SÉNATEUR, EN VISITE À SAINT-PIERRE-LA-COUR

En 2021, avec Monsieur Guillaume Chevrollier, nous avons pris l'engagement réciproque d'organiser une journée de rencontres Pierrot-Courtoises.

Ce 22 juillet dernier, la promesse a été tenue, Monsieur le Sénateur nous a rendu visite et nous avons passé une journée ensemble.

Dans un premier temps, nous nous sommes rendus aux Établissements Lafarge. Nous avons été reçus par la Direction, avons participé à une réunion de travail et nous avons pris connaissance des objectifs du groupe.

Nous avons bien sûr profité de ce moment privilégié pour bénéficier de la traditionnelle visite du site industriel et, rappeler combien nous aimerions renouer avec cette possibilité.

Ensuite, Monsieur le Sénateur s'est rendu à la Médiathèque Jean-Paul Kauffmann afin de rencontrer et féliciter une jeune pierrot-courtoise (voir p.4).

Une petite marche récréative au sein de la ville lui a permis de saluer quelques habitants et, dans le même temps, a pu lui être présenté l'essentiel de nos infrastructures et équipements.

Enfin, nous ne pouvions terminer l'exercice sans que Monsieur le Sénateur ne puisse discuter avec les adjoints des différents projets qui les animaient.

Nous nous sommes promis de nous revoir.

*Michel Paillard, Maire*



## RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023

L'enquête de recensement de la population de l'INSEE se déroulera sur notre commune du 19 janvier au 18 février 2023.

Ce recensement permet de connaître le nombre d'habitants et d'effectuer des statistiques portant notamment sur l'âge de la population et le nombre de logements sur la commune.

Afin de mener à bien ce recensement, 5 agents recenseurs vont être recrutés par la Mairie.

Le protocole de l'enquête a évolué et la réponse au questionnaire se fait par internet (70% de la population recensée a répondu par internet en 2018). L'agent recenseur sera chargé, pour les logements individuels, de déposer directement dans les boîtes aux lettres la notice d'information permettant de se faire recenser par internet. Ce protocole permet de recenser plus de 30% de ces logements sans visite

de l'agent recenseur. Dans tous les autres cas, l'agent recenseur rencontre les habitants et leur fournit la notice d'information. Il doit en particulier être disponible en soirée et le samedi pour rencontrer les habitants.

En vue de cette mission, les agents recenseurs devront participer obligatoirement aux séances de formation prescrites par l'INSEE (en général deux demi-journées).

Toute personne intéressée par cette mission peut déposer sa candidature auprès de l'Accueil de mairie ou à [mairie@saintpierrelacour.fr](mailto:mairie@saintpierrelacour.fr)



## LES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Liste des délibérations présentées et votées en Conseil Municipal entre le 3 mai et le 12 juillet 2022:

### Conseil Municipal du 3 mai 2022

- Choix du nouveau logo

### Conseil Municipal du 7 juin 2022

- Tarifs communaux et mise à jour de la grille tarifaire applicable au 11/07/2022
- Recrutement temporaire d'un agent des services techniques au 01/07/2022
- Publicité des actes : en mairie et par affichage en intérieur et extérieur
- Urbanisation des dents creuses : identification, fixation du prix, mise en vente et protocole de réservation

### Conseil Municipal du 12 juillet 2022

- Nouvelle convention d'occupation des salles avec le Collège Notre-Dame et autorisation de signature avec le Département
- Diminution des Attributions de Compensation (AC) : accord est donné à une baisse de 5% dès 2022
- Demande de subvention de l'association de

basket : accord est donné (400€) à cette nouvelle association sportive « Saint-Pierre-la-Cour Basket »

- Régularisation des Titres de Recettes avec la commune de Port-Brillet : renoncement au recouvrement d'une somme de 948,06€
- Projet d'éclairage public Rue du Moulin : participation de la commune de 7 200€
- Convention avec la Société des Courses de Saint-Pierre-la-Cour lui déléguant la réalisation d'un bâtiment multi-services pour le compte de la commune ainsi que le transfert des subventions subséquentes

Le contenu de ces délibérations est consultable en Mairie et, Monsieur le Maire se rendra disponible pour toute explication souhaitée par les administrés.

### PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL



Mardi 13 septembre 2022  
à 19h45  
Salle Saint-Charles

## PARRAINAGE CIVIL : MODE D'EMPLOI

Le baptême civil (aussi appelé parrainage civil ou républicain) est un engagement moral d'ordre purement privé. Il permet, pour les personnes non croyantes, de fêter la naissance d'un enfant sans le côté religieux.

Le baptême civil n'est pas inscrit sur les registres de l'état civil et les justificatifs éventuellement délivrés n'ont pas de valeur au regard de la loi. Les parents peuvent aussi désigner un parrain et/ou marraine comme tuteurs par testament ou par déclaration devant notaire.

Lors de cette cérémonie, le parrain et la marraine



s'engagent moralement à accepter leurs nouvelles responsabilités auprès de leur filleul(e) et signent un "certificat de parrainage civil". Ce certificat est alors remis aux parents, à l'enfant, au parrain et à la marraine.

#### Contact

Service Etat Civil  
02 43 01 80 12  
accueil@saintpierrelacour.fr

## ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES



## Juin

- Timéo RALLU (8 juin)
- Milann TRILLION PORÊT (10 juin)
- Etienne GUESDON (11 juin)
- Calie TONNELIER (21 juin)

## Juillet

- Azilys BOUTTIER (12 juillet)
- Aloïs HUCHEDÉ (12 juillet)

## DÉCÈS



## Juin

- Prosper CORMIER-MARTIN (3 juin)
- Chabha BOUCHAMA née CHABNI (22 juin)

## Juillet

- Marcel LESAGE (10 juillet)
- Gérard LAMIRÉ (27 juillet)

## MARIAGES



## Juillet

- Christelle LEGROUX et Mickaël MARION (16 juillet)

## VOS CONTACTS

## Mairie

22 rue des Provinces  
02 43 01 80 12  
Lundi au vendredi (fermé le jeudi)  
9h-12h / 14h30-18h  
Samedi 9h-12h  
accueil@saintpierrelacour.fr

## Services techniques

rue de Bretagne  
02 43 01 80 12  
services.techniques@saintpierre-  
lacour.fr

## Médiathèque

18 rue des Provinces  
02 43 37 53 06  
mediatheque@saintpierrelacour.fr

## La Poste

5 Place de la Poste

## Maison France Services

ZA La Chapelle du Chêne  
LOIRON-RUILLÉ  
02 43 02 19 31

## Pompiers

18 ou 112

## Gendarmerie Port-Brillet

02 43 68 87 17

## SMP Louis Pasteur

4 rue des Genêts  
02 55 75 00 10

## Centre de Soins infirmiers

1 rue des Genêts  
02 43 01 83 93

## Pharmacie de garde

32 37 (0,34€/min depuis un fixe)



## Patrice BRUNEAU

Conseiller municipal délégué  
aux manifestations communales

À l'occasion de cette rentrée, nous vous proposons le programme des temps forts pour terminer l'année. La municipalité prépare activement la Fête de Noël qui se déroulera cette année le week-end du vendredi 2 au dimanche 4 décembre. Nous reviendrons prochainement vers vous pour vous en dire davantage.

### Septembre

Ven. 9 au dim. 11

«Faites du Sport» (cf. page 14)

Sam. 17

Concert «Les Clés Solid'Airs»

À partir de 18h - Salle polyvalente

Sam. 17 et dim. 18

Journées du Patrimoine (cf. page 8)

### Octobre

Dim. 2

Repas des aînés

par le C.C.A.S

Salle polyvalente

Sam. 8

Loto

par l'A.P.E.L. de l'École et du Collège

Notre-Dame

Salle Polyvalente

Dim. 16

Exposition de Miniatures et de Travaux  
Publics

Salle Polyvalente

Vend. 21

Dictée Pierrot-Courtoise (cf. page 9)

À partir de 20h - Salle Saint-Charles

Sam. 29 et dim. 30

Les Volières Mayennaises

Salle Polyvalente

### Novembre

Sam. 5

Loto

par le Club de Badminton

Ouverture des portes à 18h - Salle Polyvalente

Ven. 11

Cérémonie commémorative

Rendez-vous à la Mairie

Mar. 15

Collecte de Sang

par l'Etablissement Français du Sang

16h-19h - Salle St-Charles

Ven. 18

Soirée Jeux de Société

À partir de 18h30 - Médiathèque

Dim. 20

Vide-Grenier

par le Tennis Club

Salle polyvalente

Dim. 27

Loto

par le Club Pongiste

Ouverture des portes à 12h - Salle Polyvalente

### Décembre

Ven. 2 au dim. 4

Fête de Noël

Sam. 10

Atelier de lutherie sauvage

De 10h à 12h - Médiathèque

